

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 janvier 2020

La séance s'ouvre à 15h15 quand la plupart des arrivants sont passés à l'émergence.

En introduction, Vincent COUILLARD (administrateur sortant) rappelle la composition du « nouveau » conseil d'administration qui a convoqué l'assemblée générale car, durant l'année 2019 et conformément aux statuts de l'association, trois changements sont intervenus dans le conseil sans qu'il ait été nécessaire de procéder à des élections :

- Le prêtre de la paroisse siège obligatoirement au conseil d'administration, le Père François MISSAYÉ AMÉGNI DAYO prend donc naturellement la place du Père Adélar KASESHI MULENGE qui a quitté la paroisse l'été dernier.
- L'équipe animatrice a toujours deux représentants nommés par elle au conseil d'administration. Cette dernière, ayant été renouvelée en juin 2019, ses deux représentants (Marthe NINEL et Vincent COUILLARD) étant sortants, deux autres membres ont dû être choisis en son sein pour siéger au conseil. Compte tenu des bouleversements profonds de la rentrée, le temps que tout le monde trouve ses marques, le choix des deux représentants n'a pu se faire que le 24 janvier, avant-veille de l'assemblée générale. Pendant le dernier semestre 2019, Vincent COUILLARD a donc poursuivi sa tâche d'administrateur afin que la transition se fasse dans les meilleures conditions. Serge GAU et Sara CLAVEL, fraîchement nommés par l'équipe animatrice ont donc été présentés à l'assemblée.
- Les autres membres du conseil d'administration sont les mêmes que l'année passée, à savoir José MATEUS (Président) et Catherine PLÉCHOT (excusée), représentant le conseil paroissial aux affaires économiques ainsi que Pascale LESOURD (Trésorière) et Evelyne COUILLARD (Secrétaire) toutes deux élues aux dernières assemblées générales.

Le Père François MISSAYÉ AMÉGNI DAYO prend ensuite la parole pour accueillir et remercier les personnes présentes. Son intervention, intitulée « Encouragement et Exhortation », s'appuie sur les paroles du Pape Paul VI, très attaché au développement des associations dans l'Eglise.

Deux personnes de l'assemblée, Muriel ANDRÉ et Brigitte COUILLARD, se portent volontaires pour être scrutatrices et contrôler les votes.

A ce moment de la réunion, sur les 52 adhérents 2019, 28 sont présents et 5 représentés. Le quorum étant d'un quart, soit 13 participants, l'assemblée générale peut se tenir et l'ordre du jour se dérouler.

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20/01/2019

Approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT MORAL 2019 - JOSÉ MATEUS, PRÉSIDENT :

Chers amis,

2019, la deuxième année de fonctionnement de notre Association Paroissiale nouvelle formule, a été une année compliquée.

Après le départ du Père Armand la dynamique restaurée s'est arrêtée, et les absences répétées du Père Adélarde ne nous ont pas aidés à la retrouver. Entre 2018 et 2019 le nombre des adhérents a chuté de près de 20 %. Le prêtre de la communauté doit être impliqué dans les projets de l'association et les soutenir auprès des paroissiens. Sans ce soutien, la dynamique est difficile à communiquer.

La difficulté la plus importante dans le fonctionnement de nos activités en 2019 a été le manque de bras, de volontaires, de forces vives... Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord l'évolution et l'accélération de la vie en général qui font que les personnes au travail sont de plus en plus pressurées et poussées à la performance, les jeunes retraités de plus en plus sollicités et les anciens, pour beaucoup, de plus en plus perdus parce que tout cela va bien trop vite ! Les formes d'engagement ont changé aussi, les gens sont éventuellement disponibles pour un soutien très ponctuel, mais rarement dans la durée. Heureusement nous avons un noyau solide, qui fait marcher la machine, mais qui commence à fatiguer ! Combien de temps cela va-t-il durer ?

Un constat : dans nos églises, il y a beaucoup plus de « consommateurs » que de gens engagés. Combien y-a-t'il de paroissiens chaque dimanche à la messe ? Combien sommes-nous ici cet après-midi ? Du coup une question se pose : Sommes-nous vraiment représentatifs ? Il y a matière à réflexion.

L'association paroissiale n'est pas là que pour générer des recettes. Quand elle s'engage dans une action, elle doit prolonger la pastorale au delà des célébrations, au delà des sacrements, au delà des murs de nos églises, dans la vie quotidienne à travers des projets qui mettent des gens en route, qui fassent de ces personnes des acteurs heureux d'œuvrer ensemble et de se retrouver. Ces projets vécus ensemble sont un ciment solide qui relie tous ceux qui y participent et donnent à voir une Eglise vivante et certainement plus attirante.

Nous sommes heureux d'accueillir le Père François cette année. Nous espérons, avec lui, trouver une nouvelle dynamique, de nouveaux acteurs et de nouveaux adhérents.

Cette nouvelle dynamique est sans doute également à réfléchir en secteur. Les activités vécues l'an passé nous y encouragent.

Après l'intervention du Président, l'assemblée est invitée à réagir :

Patrice ROUSSIALE « Il faudrait redire aux paroissiens ce qu'est l'AP » - « pour que l'AP progresse, elle doit faire parler d'elle »

Vincent COUILLARD « Il y a les statuts au fond des églises et le site internet »

Père François « Il faut continuer à parler de l'AP tous les mois pendant les messes et dire des petits mots aux grandes fêtes de la paroisse »

Bruno COUILLARD « Il faut faire un résumé de l'AG dans la feuille paroissiale »

Max CLAVEL « Les gens ne lisent pas les papiers, il faut occuper le terrain »

Serge GAU « il faut mettre un panneau au fond des églises pour y afficher les projets et activités à venir avec photos »

Marie-Agnès ROUSSIALE « envoyer des mails régulièrement »

Toutes ces interventions sont notées pour être mises en œuvre au mieux.

Vote de l'assemblée, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 - JOSÉ MATEUS, PRÉSIDENT :

En 2019, outre la dernière assemblée générale du 20 janvier où nous avons également partagé la galette, l'Association Paroissiale de Montgeron a organisé cinq événements majeurs et n'en a mis en œuvre que quatre :

16 février 2019 - Repas antillais suivi d'un loto

Tout était prêt ! Une équipe de cuisine et de service s'était constituée autour de Daniel Ninel, des personnes s'étaient proposées pour la préparation et la décoration de la salle. Les informations aux messes, sur la feuille de communauté, par voie de mail, mais également par voie d'affichage et bien sûr sur le site internet avaient été faites.

Ce projet n'a pas rencontré le succès espéré malgré les relances. Le nombre d'inscriptions était très loin de permettre l'équilibre financier de l'opération, aussi le 14 février, donc 2 jours avant, nous avons dû annuler le repas et proposer le remboursement aux personnes qui avaient réservé.

7 avril 2019 - Pèlerinage à Lisieux

Première excursion organisée par l'association. Un car de 60 places a été loué et rempli, départ de Montgeron très tôt le dimanche matin. Les pèlerins ont assisté à la messe du dimanche, puis une visite guidée de la basilique leur a été proposée. Après le déjeuner (pique-nique), ils ont visité le Carmel, la Cathédrale St Pierre de Lisieux et les Buissonnets (maison où Thérèse a passé son enfance).

Certains Pèlerins ont pu voir le film « une course de géant » qui retrace les vingt-quatre ans de la vie terrestre et l'extraordinaire vie posthume de sainte Thérèse de Lisieux.

Toutes les personnes qui ont participé à ce Pèlerinage sont revenues très enthousiastes mais ne perdons pas de vue que 15 jours avant le départ le bus était loin d'être complet et que nous nous sommes demandés si nous maintenions ce projet. Nous avons alors ouvert les réservations au secteur et nous avons même eu des participants de beaucoup plus loin.

Cette réflexion est à retenir pour nos futurs projets.

19 mai 2019 - Fête de Fatima

Une fête très populaire dans le quartier de la Glacière, cette manifestation est aussi très attendue par toute la communauté portugaise du secteur.

Pour pouvoir organiser cette manifestation nous avons eu une aide très précieuse des paroissiens, mais aussi des sympathisants venus d'autres villes des environs.

Il faut essayer de garder cette dynamique d'équipe qui rend les participants très enthousiaste et contents de se retrouver ensemble.

Pour une fois on n'a pas eu de pluie, ce qui arrive très régulièrement à cette date.

Un service de restauration, le bar, des jeux et cette année un accordéoniste a animé l'après-midi. On a terminé par le tirage de la Tombola.

23 juin 2019 - Fête Paroissiale sur la Pelouse

Pour cet événement emblématique de la paroisse de Montgeron, nous avons eu les mêmes frayeurs que pour le repas antillais et le pèlerinage à Lisieux. Pourtant la décision avait été prise à la dernière Assemblée Générale de faire un événement plus léger à organiser en ne maintenant que la messe, le repas et une animation simple. Malgré cela, le nombre de volontaires pour organiser et cuisiner était très insuffisant. Très vite, une réflexion avec le Père Michel, le responsable du secteur a eu lieu. Il a été proposé que cette fête devienne la Fête de fin d'année de Secteur et que les paroissiens de Yerres et Crosne prêtent main forte. L'appel a été entendu et des volontaires de Yerres et Crosne sont venus épauler les « dinosaures » de Montgeron qui ont assuré une dernière fois ce service autour de Muriel et Christian Caveau.

La messe animée par le secteur a été très suivie et appréciée. Elle a été suivie d'un apéritif offert par l'Association Paroissiale à tous les présents.

Le service restauration a été un peu moins fréquenté que les autres années, peut-être parce que la veille c'était la fête de la ville, les gens se sont couchés tard et ne sont pas venus.

Pour cet événement nous avons toujours la contrainte de l'organiser le lendemain de la fête de la ville (pour des raisons matérielles). La ville de Montgeron nous laisse ainsi tout l'équipement, ainsi que les branchements électriques. Si nous ne faisons pas ainsi nous devrions payer une participation d'environ 700.00 euros à la ville de Montgeron. Nous avons l'obligation de surveiller le matériel toute la nuit (du samedi au dimanche) et de tout installer dès le petit matin. C'est une organisation très « serrée » et très contraignante. De plus les « bras » sont manquants à l'appel.

Si nous reconduisons cette fête paroissiale il faut impérativement qu'une équipe très solide et nombreuse se constitue. On ne peut pas faire du « bricolage ».

Renouvelle-t-on ce repas « fin d'année en secteur » ? Maintient-on le lieu « Pelouse » avec toutes les contraintes ? Cette question sera abordée dans le point 6 de l'ordre du jour (projets et perspectives).

Septembre 2019

Deux actions sont à noter pour la rentrée :

Le verre de l'amitié organisé et offert aux paroissiens à Saint-Jacques pour l'arrivée et l'accueil du Père François et du Père Ferdinand,

La Fête paroissiale de Yerres, devenue Fête de rentrée de Secteur où, bien entendu, des paroissiens montgeronnais, encouragés par l'Association Paroissiale, sont allés

épauler l'équipe de Yerres pour installer et tenir les stands, aider à la restauration, au service et au démontage.

13, 14 et 15 décembre 2019 - Marché de Noël

La mairie a dû annuler le Marché de Noël où l'Association Paroissiale avait réservé deux stands pour proposer de la tartiflette et des décorations de Noël.

Des violentes bourrasques, le matin du vendredi 12 décembre, ont eu raison des tentes installées. La place de Rottembourg n'était qu'un capharnaüm encombré des structures déformées et enchevêtrées des tentes.

Face à cette situation tous les réseaux ont été mobilisés. Une cuisine de campagne a été installée à saint-Augustin et la vente de tartiflette organisée l'après-midi du samedi et à la sortie des 3 messes du week-end.

Cette stratégie a fonctionné au-delà de nos espérances. Toute la tartiflette a été vendue. A souligner également la présence d'Anne-Marie Leroy qui a proposé et vendu des cartes de vœux brodées qu'elle avait réalisées.

Après l'intervention du Président, l'assemblée est invitée à réagir :

Fête paroissiale

Patrice ROUSSIALE « la relève n'est pas assurée et quand il y en a un début, il ne faut pas abandonner les nouveaux à un stand – quand on est responsable d'un stand, on y reste jusqu'à la fin avec les nouveaux venus »

Brigitte COUILLARD « merci à ceux qui ont participé »

Pascale LESOURD « Il faudrait se rapprocher des personnes en lien avec la catéchèse, l'aumônerie et les scouts pour tenter de trouver des parents et/ou des jeunes pour prendre le relai. »

Vote de l'assemblée, le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

4. RAPPORT FINANCIER 2019 - PASCALE LESOURD

Pascale LESOURD, la trésorière de l'Association, présente d'abord le compte de résultat. Elle met en garde sur l'interprétation de la ligne « Perte 2019 ». Le résultat général a été positif, mais l'association a décidé simplement de verser à la paroisse la somme de 6000 € en fin d'exercice, rognant le solde de trésorerie disponible sur le compte de l'association par rapport au solde de début d'exercice. Elle rappelle que le but de l'association n'est pas de faire des bénéfices mais de contribuer aux besoins financiers de la paroisse. Il n'est pas nécessaire de conserver trop d'argent sur le compte, une disponibilité de trésorerie autour de 1000 € est suffisante pour aborder le nouvel exercice et faire face aux premières dépenses d'activités.

Elle détaille ensuite les différents postes et s'attarde sur les résultats activité par activité, ce qui est essentiel pour comprendre ce qui fonctionne ou non, et permet de préparer de nouveaux projets forts des expériences passées.

COMPTE DE RESULTAT 2019

DEBIT		CREDIT					
ÉPENSES ACTIVITÉS		4795,53 €		RECETTES ACTIVITÉS		10549,28 €	
Pèlerinage à Lisieux - 7 avril	1538,00 €			Pèlerinage à Lisieux - 7 avril	2135,00 €		
Fête de Fatima - 19 mai	1440,06 €			Fête de Fatima - 19 mai	3563,70 €		
Fête paroissiale - 23 juin	1239,01 €			Fête paroissiale - 23 juin	2778,24 €		
Marché de Noël - 13-15 décembre	578,46 €			Marché de Noël - 13-15 décembre	2072,34 €		
Site Internet		51,38 €					
Achat Terminal de paiement		82,82 €		Messe de rentrée de secteur		0,00 €	
Frais de tenue de compte		54,00 €		Cotisations		220,00 €	
Frais de réception		215,23 €		Repas antillais non réclamé		15,00 €	
ADECE Paroisse de Montgeron		6000,00 €		Dons		85,00 €	
Don reversé		35,00 €					
Photocopies		55,68 €		Perte 2019		437,03 €	
Frais encaissement CB		16,67 €					
Total		11306,31 €		Total		11306,31 €	





TRESORERIE au 31 décembre 2019

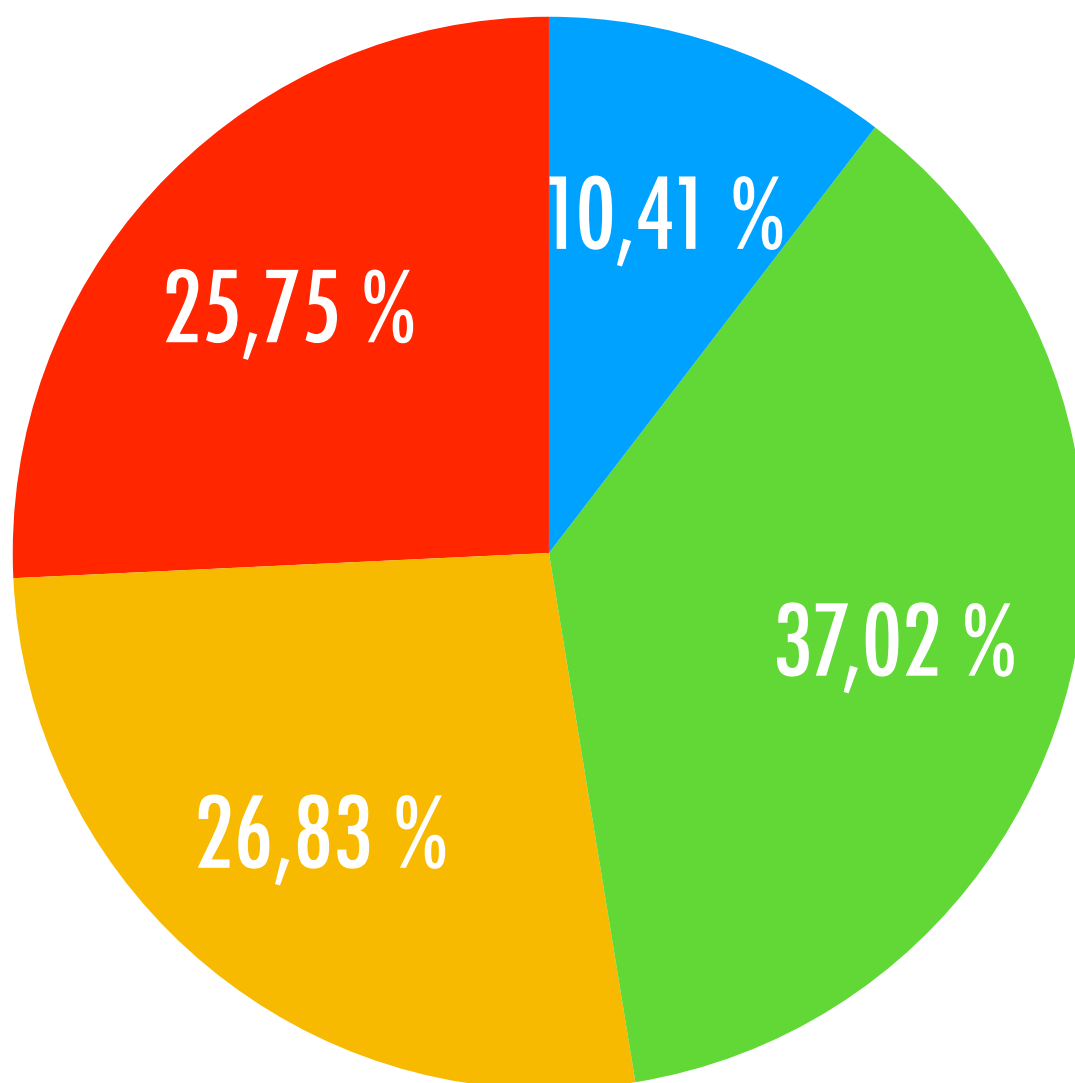
Solde La Banque Postale au 01/01/2019	1444,25 €
Résultat d'activité 2019	-437,03 €
Solde La Banque Postale au 31/12/2019	1007,22 €

Résultats par activités

PÈLERINAGE À LISIEUX				FÊTE DE FATIMA			
	Recettes	Dépenses	Bénéfice		Recettes	Dépenses	Bénéfice
62 participants * 35 €	2135,00			Recettes Brutes	3563,70		
Bus		1160,00		Frais alimentation/bar		933,88	
Lisieux		378,00		Frais jeux		12,99	
SOLDE	2135,00	1538,00	597,00	Facture Procure		44,50	
				Frais animation		373,71	
				Investissement		74,98	
				SOLDE	3563,70	1440,06	2123,64
FÊTE PAROISSIALE				MARCHE DE NOEL			
	Recettes	Dépenses	Bénéfice		Recettes	Dépenses	Bénéfice
Recettes Brutes alimentation	1678,19			Recettes Brutes	1942,34		
Frais restauration		551,19		Frais restauration		578,46	
Jeu du "panier"	75,00			Carte Anne- Marie	130,00		
Frais jeu du "panier"		27,94		Frais sur encaissement CB		16,67	
Pâtisseries	611,08			SOLDE	2072,34	595,13	1477,21
Frais pâtisseries		234,18					
Buvette	413,97						
Frais buvette		217,49					
Location véhicule		69,00					
Décoration divers		22,20					
Frais animation		117,01					
SOLDE	2778,24	1239,01	1539,23				
				Bénéfice année 2019			5737,08

Synthèse des résultats par activités

	Pèlerinage Lisieux	597,00 €
	Fête de Fatima	2123,64 €
	Fête Paroissiale	1539,23 €
	Marché de Noël	1477,21 €
		5737,08 €



Après l'intervention de la Trésorière, l'assemblée est invitée à réagir :

Bruno COUILLARD (Trésorier de la paroisse) « Les activités gérées aujourd'hui par l'AP l'étaient avant directement par la paroisse. Vis-à-vis de la commune, l'AP est une association donc davantage représentative pour demander du matériel, des subventions ou autres. Les 6 000 € reversés par l'AP à la paroisse servent au fonctionnement de la paroisse mais ne sont pas affectés à une activité précise. La communication de ce versement est faite par le CPAE lorsqu'il présente ses comptes annuels »

Brigitte COUILLARD « Peut-on savoir combien de personnes s'investissent dans chaque activité ? Il faudrait en intéresser davantage. »

Pascale LESOURD « Une invitation a été lancée pour la préparation de la messe de Noël, aucun enfant n'est venu ... »

Serge GAU « Des paroissiens souhaitent que soient organisées des activités non payantes. »

Jean-Pierre DELMAS « Pourquoi 5 € symbolique ? Ne peut-on pas donner plus. »

Max CLAVEL « Pourquoi ne pas offrir une adhésion aux parents des nouveaux baptisés, aux catéchumènes, aux jeunes mariés, etc... »

Toutes ces interventions sont notées pour être mises en œuvre au mieux.

Vote de l'assemblée concernant le rapport financier. Quitus est donné aux administrateurs à l'unanimité.

5. MAINTIEN DU MONTANT DE L'ADHÉSION POUR 2021 À 5 €

Jean-Pierre DELMAS réitère sa question « Pourquoi 5 € symbolique ? Ne peut-on pas donner plus ? » Il propose que l'on précise 5€ minimum, ou à partir de 5 € de façon à ce que les adhérents qui le désirent puissent donner plus pour soutenir l'association. Cette proposition convient à l'assemblée. Le bulletin d'adhésion et le site internet seront adaptés.

Vote de l'assemblée, le maintien de l'adhésion à 5€ pour 2021 est approuvé à l'unanimité, avec un aménagement permettant aux adhérents qui désirent verser plus de le faire.

6. PROJETS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2020

Concernant ce sujet, le conseil d'administration fait quelques propositions à discuter :

- Repas Moules-Frites
Samedi 14 mars au soir
- Pèlerinage à Chartres, ou Nevers, ou Vézelay, ou...
25 ou 26 avril
- Fête de Fatima
Dimanche 17 mai

- Fête Paroissiale et de fin d'année de secteur
Dimanche 21 juin ? (lieu et date à discuter)
- Buvette Feu d'Artifice ????
- Fête Paroissiale de Yerres et de rentrée de secteur
- Réflexion à mener en secteur (mise en commun de ressources humaines, développement d'actions communes...)

L'assemblée est invitée à réagir sur ces propositions.

Repousser le repas « moules/frites » au mois d'octobre et proposer au mois de mars un repas partagé durant lequel il serait proposé aux participants d'adhérer à l'AP et de participer volontairement aux frais en déposant dans une corbeille.

Proposer un co-voiturage

Pour la fête paroissiale il est suggéré à l'association de se rapprocher de la mairie afin de connaître la faisabilité de l'événement à côté de l'église St-Jacques ou sur la place de Rottembourg, ce qui permettrait de nous affranchir de la date du lendemain de la fête de la ville et d'alléger considérablement l'installation.

Il est rappelé que si la mairie compte nous demander de tenir la buvette du feu d'artifice, il va falloir monter une équipe nombreuse (au moins 20 personnes), organisée et solide car l'opération est intense. On ne peut pas « se louper » sur un tel événement.

Voir assurance pour les bénévoles de l'AP.

Bruno COUILLARD (Trésorier de la paroisse) « A la demande de l'Evêque dans la nouvelle ordonnance, les CPAE (Conseils Paroissiaux aux Affaires Economiques) et les CSAE (Conseil de Secteur aux Affaires Economiques) doivent intégrer dans leurs membres de droit des représentants des Associations Paroissiales concourant à la vie économique. Cela doit renforcer le lien entre la paroisse et l'APM et favoriser un terrain de rencontres entre les 3 associations de secteur APM, APY et la Providence.

7. QUESTIONS DIVERSES

Les participants ayant pris la parole au cours du déroulement de l'ordre du jour, aucune intervention supplémentaire n'est demandée.

La séance est levée et les adhérents se retrouvent au fond de la salle pour partager la galette des rois.

Montgeron, le 29 janvier 2020
José MATEUS - Président

Annexe au Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 janvier 2020

Nombre d'adhérents 2019 présents (sur 50 inscrits) : 28
Nombre d'adhérents 2019 représentés (pouvoir) : 5 TOTAL : 33

Le quorum est de 13 adhérents (1/4). L'Assemblée générale **peut** ne peut pas se tenir.

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR SOUMIS AU VOTE

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20/01/2019
CONTRE : ABSTENTIONS : POUR : UNANIMITE :
2. Rapport moral 2019 - Approbation
CONTRE : ABSTENTIONS : POUR : UNANIMITE :
3. Rapport d'activités 2019 - Approbation
CONTRE : ABSTENTIONS : POUR : UNANIMITE :
4. Rapport financier 2019 - Quitus aux administrateurs
CONTRE : ABSTENTIONS : POUR : UNANIMITE :
5. Maintien du montant de l'adhésion pour 2020 à 5 €
CONTRE : ABSTENTIONS : POUR : UNANIMITE :

Montgeron, le 26 janvier 2020, Le Président : José MATEUS

Les scrutateurs :

..... B. Guillois
..... 